



**SAULDRE ET SOLOGNE**

Communauté de Communes

## Extrait du registre des délibérations

---

L'an deux mil dix-sept, le douze décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le six décembre deux mil dix-sept, se sont réunis salle du conseil d'Aubigny sur Nère, sous la présidence de Madame Laurence RENIER

**Séance du mardi 12 décembre 2017**

**Délibération n° 2017-12-70**

**Tarifs aire d'accueil des gens du voyage 2018**

**Conseillers en exercice : 35**

**Conseillers présents : 27**

**Nombre de votants : 33**

**Conseillers titulaires présents : 25** – Mesdames Anne CASSIER, Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Annette BUREAU, Ariane CHESTIER, Denise SOULAT, Sylvie GIBOINT. Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Alain TASSEZ, Patrick DECROIX, Pascal MARGERIN, Lionel POINTARD, Xavier TABOURNEL, David DALLOIS, Daniel GAUTIER, Joël COULON, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, Gilbert ETIEVE, François COUDRAT.

**Conseillers suppléants présents : 2** - Messieurs Florent DE SANDE et Jean-Bernard GRIMAUULT

**Pouvoirs : 6** – Madame Martine MALLET donne pouvoir à Madame Laurence RENIER, Madame Marie-France DORISON donne pouvoir à Monsieur Patrick DECROIX, Madame Claudine RUZE donne pouvoir à Monsieur Xavier TABOURNEL, Monsieur Jean-Pierre ROUARD donne pouvoir à Madame Annette BUREAU, Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND donne pouvoir à Madame Ariane CHESTIER, Monsieur Lucien RAFFESTIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude TURPIN.

**Conseillers titulaires absents : 10** - Mesdames Martine MALLET, Marie-France DORISON, Claudine RUZE. Messieurs Jean-Pierre ROUARD, Jean-Pierre ENGUERRAND, Ulrich BAUDIN, Hugues DUBOIN, Béraud De VOGÜE, Lucien RAFFESTIN et Hervé De POMYERS.

**Secrétaire de séance : M. Patrick DECROIX**

Madame la Présidente indique qu'il convient de déterminer les tarifs 2018 relatifs à l'utilisation de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Aubigny suite au transfert de la compétence.

Jusqu'à présent les tarifs votés par le conseil municipal d'Aubigny étaient les suivants :

Aire d'accueil des gens du voyage (capacité d'accueil 15 places)					
TARIFS par emplacement	2014	2015	2016	2017	2018
Caution	63,00 €	63,00 €	63,00 €	65,00 €	65,00 €
Redevance d'occupation (droit de place et forfait de consommations d'eau et d'électricité)	6,60 €/jour d'occupation	6,65 €/jour d'occupation	6,65 €/jour d'occupation	6,70 €/jour d'occupation	7,00 €/jour d'occupation
Pénalités	11,00 €/jour d'infraction	11,00 €/jour d'infraction	11,00 €/jour d'infraction	12,00 €/jour d'infraction	13,00 €/jour d'infraction

En 2017, sur les 10 premiers mois de l'année, le produit collecté atteint 5 598,20 €.

Il est proposé d'augmenter les tarifs.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les tarifs votés précédemment par la commune d'Aubigny-sur-Nère ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances Administration Générale du 5 décembre 2017,

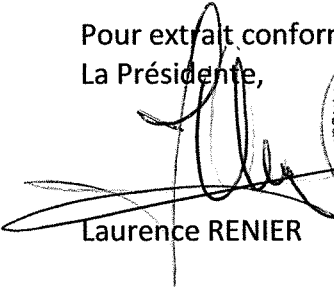
**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup> :** VOTE les tarifs suivants pour 2018 :

- Caution : 65 €
- Redevance d'occupation (droit de place et forfait de consommations d'eau et d'électricité) : 7,00 €/ jour d'occupation
- Pénalités : 13,00 €/jour d'infraction

**Article 2 :** AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
La Présidente,

  
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,

le 15/12/2017

et de sa publication le 15/12/2017

Accusé de réception en préfecture  
018-200000933-20171212-2017-12-70-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2017  
Date de réception préfecture : 15/12/2017